

BÂTIMENT/GROS ŒUVRE

Pont genevois

SSE – GGE – UNIA – SYNA – SIT

Aux entreprises membres de la Caisse de compensation du bâtiment, des travaux publics et branches annexes – CCB

Aux entreprises membres de la Caisse de compensation de la maçonnerie du bâtiment et de génie civil – GGE

Genève, le 28 novembre 2011

Tableau des jours de fermeture de fin d'année – Bâtiment

	Décembre 2011														Janvier 2012														
	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU
2011- 2012	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9
												DT		JF	JFC	VA	CO	CO	JFC	JF	JF	JFC	VA	VA	VA	VA			PT
														•—•						•—•	•—•		SUR DROITS AUX VACANCES 2011						
	Décembre 2012														Janvier 2013														
	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI	LU
2010- 2011	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7
												DT			CO	JF	CO	VA	VA			JF	JF	VA	VA	VA			PT
																							SUR DROITS AUX VACANCES 2012						

- DT = Dernier jour de travail de l'année
- PT = Premier jour de travail de l'année
- JFC = Jour férié compensé
- VA = Vacances – pont de fin d'année

JF = Jour férié
CO = Jour compensé

Rappel

Selon leur propre calendrier, les entreprises ont la possibilité d'avancer la fermeture avant le pont de fin d'année ou de retarder la reprise de travail après ce même pont de fin d'année 2012 / 2013, en y intégrant davantage de jours compensés, des soldes éventuels d'heures supplémentaires et/ou de jours de vacances.

Les entreprises qui souhaitent établir leur propre calendrier doivent l'envoyer à la commission professionnelle paritaire jusqu'à la mi-janvier de l'année en question.

Remarque

⇒ **Les jours de vacances fixés sur l'exercice 2013 (du 2 au 4 janvier 2013) sont relatifs au droit acquis en 2012 ; ils ne peuvent servir à la compensation d'éventuelles heures perdues pour cause d'intempéries.**